

## ESRP - Peyrieu / de 6 à 8 mois

☎ 04 79 81 60 20

Stéphanie BOUCHET, Formatrice :

[bouchet.stephanie@ladapt.net](mailto:bouchet.stephanie@ladapt.net)

Clotilde PARIENTE, Chargée d'insertion :

[pariente.clotilde@ladapt.net](mailto:pariente.clotilde@ladapt.net)

Karen BEHAR REHALA, Chargée d'insertion :

[behar-rehala.karen@ladapt.net](mailto:behar-rehala.karen@ladapt.net)

Olivier LEPIN, Moniteur d'atelier :

[lepin.olivier@ladapt.net](mailto:lepin.olivier@ladapt.net)

Georges RIBEIRO, Moniteur éducateur et d'atelier :

[ribeiro.georges@ladapt.net](mailto:ribeiro.georges@ladapt.net)

Lydie CUISSET, Coordinatrice pédagogique :

[cuisset.lydie@ladapt.net](mailto:cuisset.lydie@ladapt.net)

### Conditions d'entrée

- Être bénéficiaire d'une décision de reclassement par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées)
- Être un jeune de 16 à 25 ans dont le projet professionnel n'est pas défini ou est à confirmer

### Conditions d'accès

- A réception de la décision d'orientation de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées), un rendez-vous de pré-accueil est proposé à la personne afin de lui présenter le dispositif Perspectives Jeunes et de préparer son parcours.
- Une date d'admission est ensuite définie et transmise.

### Les objectifs

« Perspectives Jeunes » est un dispositif d'orientation professionnelle destiné aux jeunes de 16 à 25 ans, reconnus travailleurs handicapés et engagés dans une démarche d'insertion professionnelle par l'accès à l'emploi direct ou à la qualification.

A partir d'une organisation individualisée, il s'agit de :

- permettre au jeune de définir, valider et mettre en place un projet professionnel réaliste et réalisable qui garantisse une insertion professionnelle et sociale durable.
- de poursuivre l'acquisition ou le maintien des connaissances générales, utiles quel que soit le projet professionnel.

### Le contenu du dispositif

Le parcours débute par une évaluation qui permet de repérer les connaissances, les capacités, le comportement et les centres d'intérêts du jeune.

Le plan d'actions qui définit les étapes du projet professionnel est établi.

Il se compose selon les besoins du jeune à partir d'un ou plusieurs modules :

- L'élaboration du projet professionnel,
- La confirmation du projet,
- L'accompagnement vers la formation ou l'emploi.

### Le déroulement du dispositif

- Entrées et sorties permanentes
- Parcours individualisés
- Stages en entreprise

### Les débouchés

L'action débouche sur la validation d'un projet professionnel, l'accès à la formation ou à l'emploi et des préconisations d'orientation pour la poursuite du parcours vers une insertion professionnelle.



### Les moyens pédagogiques

- Une équipe pluridisciplinaire (psychologue, médecin, infirmière, chargées d'insertion, formateurs, ...)
- Des outils d'évaluation et d'insertion
- Un réseau d'entreprises et de partenaires de LADAPT

